



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/12

Reçu en Préfecture le : 03/05/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 30 avril 2012**  
**D-2012/197**

***Aujourd'hui 30 avril 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Béatrice DESAIGUES

**Contrat Urbain de Cohésion Sociale Avenant  
2012-2014 Programmation d'actions pour  
l'année 2012 Autorisation. Décision. Signature.**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme cela a été confirmé à l'occasion de l'élaboration de notre 3<sup>ème</sup> projet social, l'action menée par la Ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale s'avère toujours essentielle.

C'est pour cela que la Ville de Bordeaux s'est engagée, aux côtés de l'Etat et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, dans la poursuite de la politique contractuelle de cohésion sociale et territoriale en signant un avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour la période 2012/2014.

Les atouts majeurs de ce dispositif, qui permet dans les quartiers les plus fragiles de notre territoire de concentrer des moyens humains et financiers, sont d'une part la proximité et d'autre part l'adaptation aux besoins des habitants. Le moteur du développement des projets est le travail d'ingénierie des chefs de projets territoriaux et des chargés de mission thématiques (éducation, prévention et santé). Basé sur la confiance mutuelle avec les structures de terrain, ce travail partenarial permet d'accompagner des actions alliant l'expérimentation sociale à l'aide à la pérennisation pour les plus pertinentes.

L'enjeu de ce contrat est aussi de poursuivre et de renforcer le développement de la cohésion sociale et territoriale à l'échelle des quartiers sensibles de la Ville tant sur le volet social, que sur les volets urbain et économique en s'appuyant sur les services de droit commun de la Ville, de la Communauté Urbaine et de l'Etat en fonction des compétences respectives.

Dans la continuité du diagnostic réalisé tant avec les partenaires dans les quartiers qu'avec les institutions concernées, des plans d'actions ont été élaborés à l'échelle de ces territoires ; des actions à proprement parler en découlent qui, le cas échéant, mobilisent les financements spécifiques liés à la Politique de la Ville.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Ville en 2011, co finance pour un montant de 150 425 €, une partie des projets CUCS correspondant aux critères de la CTG. Par ailleurs, cette politique sera confortée par le soutien apporté par le Conseil Général à un certain nombre d'actions du CUCS, suivant des modalités de coopération en cours de définition entre nos deux collectivités (dispositif conseil local de citoyenneté).

En vue de poursuivre le soutien de la Ville de Bordeaux aux projets associatifs, le programme d'actions a donc été instruit conjointement par des représentants de l'Etat, de la Ville de Bordeaux, de la Caisse d'Allocations Familiales et par les partenaires de la Politique de la Ville et il concerne 147 projets.

Le montant total de cette programmation s'élève à 521 000 € :

- 370 575 € pour la Ville,
- 150 425 € pour la CAF

D'autre part, dès 2005, la Ville de Bordeaux s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Programme de Réussite Educative tel que défini dans la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale. Ce programme peut être considéré comme le volet éducatif du CUCS en particulier en ce qui concerne le suivi individuel de jeunes élèves en difficultés et de leur famille.

Ce dispositif vise les objectifs suivants :

- Donner leur chance aux enfants et aux adolescents vivant dans un environnement social, familial et culturel moins favorable que la moyenne,
- Accompagner, dès l'âge de deux ans, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement.

En application des dispositions réglementaires, un Groupement d'Intérêt Public Réussite Educative a été créé et retenu comme structure juridique pour le portage de ce dispositif pour la Ville de Bordeaux.

La ville de Bordeaux participe à ce dispositif à travers la mise à disposition du GIP de locaux et de moyens humains pour un montant de 45 800 €, par ailleurs une partie du programme CUCS permet de valoriser et de conforter des projets et des actions en lien avec la réussite éducative. La ville souhaite renforcer son engagement par le versement en 2012 d'une subvention de 10 000 € au GIP.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 150 425 € de la CAF et à affecter sur le cdr Dir.Développement Social/programme Accompagnement des actions dans les quartiers

Rubrique 520 Opération P0720006

- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 3 000 € de l'Agence Régionale Santé et à affecter sur le cdr Dir.Développement Social/programme Accompagnement des actions dans les quartiers

Rubrique 824 Opération P0720002

Je vous propose donc d'adopter le programme CUCS qui comprend :

Un ensemble de projets associatifs développés sur les quartiers prioritaires :

- Bacalan
- Bastide Benauges
- Chartrons Saint Louis
- Grand Parc
- Lac Aubiers
- Saint Jean /Belcier/Carle Vernet
- Saint Michel

Un ensemble d'actions transversales permettant de répondre à des problématiques spécifiques de publics en difficultés, sur la Ville de Bordeaux, et s'inscrivant dans les objectifs prioritaires du CUCS.

- à attribuer aux organismes cités sur les tableaux joints les sommes d'un montant de 370 575 € pour la part Ville, de 150 425 € pour la CAF au titre de la CTG 2012
- à attribuer une subvention de 10 000 € au GIP Réussite Educative de Bordeaux,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements (modèle joint),
- à attribuer à l'association Compagnons Bâisseurs une subvention de 13 000 € et à l'association Ludothèque Interlude une subvention de 7 100 € au titre de la CAF (CTG) 2011.

Enfin, il convient d'annuler les subventions :

- de 400 € accordée à l'Amicale Dupaty qui n'a pas pu réaliser l'ensemble des actions prévues au budget de 2011 et votée au Conseil Municipal du 30 mai 2011
- de 400 € accordée à l'association SOLUTEL PRO et votée au Conseil Municipal du 30 mai 2011 qui a été dissoute le 1<sup>er</sup> septembre 2011.
- de 25 000 € accordée à l'association Comité Local Logement Autonome des Jeunes et votée au Conseil Municipal du 19 décembre 2011 qui a été dissoute le 1<sup>er</sup> janvier 2012, et de la réaffecter à l'association Laïque du Prado qui a repris les activités du CLAJ.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Monsieur V. MAURIN

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Véronique FAYET**

Action	Maître d'ouvrage	Montant Subvention Participation Ville	Montant Subvention Participation CTG
<b>BACALAN</b>			
<b>Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification</b>			
Arts Pop et compagnie	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	800 €	
<b>Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social</b>			
Sensibilisation à la musique classique en faveur des jeunes et d'un public défavorisé en terme d'accession à la culture	Théâtre du pont tournant	3 500 €	
Bacalan Tennis Insertion	Bacalan Tennis Club	500 €	2 500 €
Accueil Aide administrative aux habitants	Association Familiale Laïque AFL	1 000 €	
Famille Ecole Education	Association Familiale Laïque AFL	550 €	550 €
Mémoire Bacalanaise en action	Demain la veille	2 000 €	2 000 €
Apéro discussion	Parents Actions Familles	275 €	275 €
Atelier d'apprentissage de la Couture	Association Familiale Laïque AFL	6 000 €	
Projets d'éducation à l'environnement urbain	Ligue de l'enseignement Fédération de la Gironde	4 500 €	
Jeux et Parentalités	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 500 €	1 500 €
Atelier Récré-action	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	500 €	500 €
Clip tes mots-ateliers et concert	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 500 €	1 500 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	7 000 €	
Bacalaventure	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 000 €	1 000 €
Environnement, sensibilisation des habitants aux éco-gestes, GUP, tri selectif et compostage à Bacalan	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	2 500 €	
Amélioration et tissage du lien social dans un quartier en difficulté Accueil des habitants de Bacalan	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	1 000 €	
Atelier d'activité de proximité	Amicale des locataires du Port de la lune	800 €	400 €
Animation de la vie sociale et de la vie locale	Amicale des locataires du Port de la lune	1 200 €	600 €
Programmation culturelle, éducative et sociale sur le quartier de Bacalan	Mascarets	8 000 €	8 000 €
Handicap et solidarité	Amicale Laïque de Bacalan	1 000 €	

Agence Bacalanaise au collège Blanqui	Amicale Laïque de Bacalan	2 500 €	
Accompagnement à la scolarité	Amicale Laïque de Bacalan	4 000 €	
Atelier photographique à l'école Labarde	Amicale Laïque de Bacalan	3 000 €	
Sport et Culture à Bacalan	Association Sportive Charles Martin	500 €	1 000 €
<b>Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>			
Alphabétisation, illestrisme et Français langue étrangère	Association Familiale Laïque AFL	3 900 €	
Mécanique angélique II	Le garage moderne	2 000 €	
Ateliers pratiques mobilité	Archipel Formation	2 000 €	
Santé Génésique et soutien à la parentalité auprès des femmes tziganes sur l'aire d'accueil de la jallère Bacalan	Centre Accueil Consultation Information Sexualité CACIS	2 000 €	2 000 €
<b>Axe 4 Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention</b>			
Atelier Labarde	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	2 000 €	2 000 €
Chantiers/séjours et départs autonomes des jeunes adultes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	3 000 €	
<b>Total</b>		<b>70 025 €</b>	<b>23 825 €</b>
<b>QUARTIER BASTIDE BENAUGE</b>			
<b>Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire</b>			
Pôle de ressource danse	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	4 250 €	4 250 €
Action et réflexion autour de l'accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	2 400 €	
Queyries fait son cirque	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	2 750 €	2 750 €
Prévention Sida	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	600 €	
Pour une réussite scolaire et éducative	Association des Centre d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	10 000 €	
Vivre ensemble avec nos différences	Collège Jacques Ellul Réseau de Réussite scolaire Bastide	1 500 €	
Comités de lecture	Collège Jacques Ellul Réseau de Réussite scolaire Bastide	2 500 €	

<b>Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local, soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants</b>			
Ecole multisports de la rive droite et vacances sportives	Girondins Bordeaux Handball Club	0 €	4 000 €
Etre enfant élève en bonne santé	Association des Centre d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauges)	1 800 €	
Education à l'image à la Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries et Benauges)	1 500 €	1 500 €
<b>Axe 3 Poursuivre l'atténuation du sentiment d'insécurité en confortant et développant des actions de prévention</b>			
Animation éducative par la Boxe à la Benauges	Bordeaux bastide Boxe	1 500 €	1 500 €
<b>Axe 4 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques</b>			
Une voie vers l'égalité des chances	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	2 000 €	
Des clés pour l'emploi	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	6 000 €	
3C (codes.com)	En route pour Travailler	3 000 €	
Mots des langues maternelles	Poquelin Théâtre	500 €	500 €
<b>Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier</b>			
Lieux Possibles	Bruit du frigo	10 000 €	
<b>Total</b>		<b>50 300 €</b>	<b>14 500 €</b>
<i><b>QUARTIER CHARTRONS</b></i>			
<b>Axe 1 : Favoriser le développement social et culturel du quartier</b>			
Faciliter et favoriser l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, principalement pour les populations du quartier Bordeaux Nord	Collectif de ressources bordonor	11 000 €	7 000 €
Accompagnement à la scolarité	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	3 600 €	
Questions de Parents	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	1 500 €	1 500 €
Actions culturelles	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	5 000 €	
lien social en jeux	Association Ludothèque Interlude	4 000 €	4 000 €
Histoires de dire / Histoires de voir	Les dessous des balançoires	1 000 €	
Accompagnement à la scolarité	Maison de Quartier Chantecler	1 500 €	1 500 €
<b>Axe 2 : Développement urbain et amélioration du cadre de vie</b>			
Les Chartrons au rythme des saisons	Association Esprit de quartier	500 €	500 €

<b>Axe 3 : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>			
Multimédia	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	3 500 €	
ABC-E	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	2 500 €	2 500 €
Echange troc et compagnie	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	7 500 €	
Insertion Professionnelle des Femmes	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	1 000 €	1 000 €
Accompagnement des personnes âgées immigrées	ADOMA	2 500 €	
<b>Axe 4 : Prévention de la délinquance</b>			
Prévention par le théâtre	Collectif de ressources bordonor	1 500 €	
<b>Total</b>		<b>46 600 €</b>	<b>18 000 €</b>
<b>QUARTIER GRAND-PARC</b>			
<b>Axe 1 : Développement urbain</b>			
Le Carnaval du Grand Parc	Atelier d'Eco Solidaire	1 500 €	
<b>Axe 2 : Développement social</b>			
Grand Parc Story	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	2 500 €	2 500 €
Le marathon des mots	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	3 000 €	
Grand Parc en fête	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	4 000 €	4 000 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2 000 €	
Grand Parc en jeu	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	750 €	750 €
Grand Parc en scène	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 800 €	
Cinéma	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 500 €	
Atelier ébéniste	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 000 €	1 000 €
Alternative alimentation	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 000 €	2 000 €
Savoirs au quotidien	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	3 000 €	
Habitants ont acteurs de la cité	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 500 €	2 500 €
Lien social, solidarité entre les âges, lutte contre les exclusions	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	4 000 €	
Parentalité	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 000 €	2 000 €
<b>Total</b>		<b>31 550 €</b>	<b>14 750 €</b>



**QUARTIER DU LAC – AUBIERS****Axe 1 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer les actions de prévention**

Lien social et insertion par le sport	Association Promotion Insertion Sport APIS	5 000 €	5 000 €
Ouverture du stade de BMX aux jeunes du quartier de Bordeaux Maritime	Stade Bordelais section BMX	1 000 €	1 000 €
Accompagnement des jeunes du quartier Bordeaux Maritime sur des compétitions régionales	Stade Bordelais section BMX	300 €	300 €
Accompagnement au permis de conduire	Union Bordeaux Nord Associatione Préventions UBAPS	2 500 €	
Prévention de la délinquance par le sport et les loisirs	Centre Départemental de Prévention et de Loisirs des Jeunes de Bordeaux	5 000 €	
Bourse loisirs jeunes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	500 €	

**Axe 2 : Renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social**

"vacances in situ"	Ligue de l'Enseignement	1 000 €	1 000 €
Accès aux droits: permanences et accompagnement	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	2 200 €	2 200 €
Festival de l'été	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	2 500 €	2 500 €
Ateliers artistiques	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 000 €	
Les ateliers du mercredi	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 000 €	1 000 €
Fêtes inter-associatives	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 000 €	1 000 €
Accompagnement scolaire	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	6 000 €	
Médiation plage du lac	Régie de Quartier "Habiter Bacalan"	3 700 €	
Activités physique et nutrition pour femmes obèses immigrantes	PROF'APA	600 €	
Ateliers d'échange et de rencontres artistiques et culturels	Urban Vibration School	500 €	
Ateliers arts urbains	Urban Vibration School	500 €	
Accueils et sorties à la journée	Centre Départemental de Prévention et de Loisirs des Jeunes de Bordeaux	1 250 €	

**Axe 3 : Renforcer les actions en matière d'insertion sociale et professionnelle**

Rebondir	Association Promotion Insertion Sport APIS	1 300 €	
Ateliers socio-linguistiques à destination d'un public adulte	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	800 €	
La passerelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 500 €	1 500 €
Disposition enfants Femmes en Insertion	Association pour la Formation et l'Education Permanente à Tivoli AFEPT	2 700 €	
Apprentissage des savoirs de base	Association ZEKI	2 000 €	

<b>Axe 4 : Poursuivre la reflexion sur le devenir du quartier dans la ville</b>			
Atelier photo	Urban Vibration School	1 500 €	1 500 €
Shaker	Urban Vibration School	1 000 €	
Bouge ton quartier	Urban Vibration School	1 000 €	1 000 €
<b>Total</b>		<b>47 350 €</b>	<b>18 000 €</b>
<b>QUARTIER SAINT-JEAN / BERCIER / CARLE VERNET</b>			
<b>Axe 2 : Renforcer les services et les actions de proximité</b>			
Le Café Familles	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 750 €	1 750 €
Accompagnement à la scolarité primaire et collège	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 500 €	
Alphabétisation et insertion sociale et culturelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 000 €	
Les mains d'or	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 500 €	
Inform'Actif	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 400 €	
Connecti'sud	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux Sud)	1 400 €	800 €
Accompagnement à la scolarité	Astrolabe	2 000 €	6 400€
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Argonne)	5 000 €	
Belcier on y est	Phénix de Belcier	2 000 €	
Consolidation d'une plateforme multiservices à vocation commerciale d'association intermédiaires bordelaises	Allo Services Bordeaux	2 000 €	
<b>Axe 4 : Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine du quartier et l'amélioration du cadre de vie</b>			
"Un quartier qui bouge"	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	3 000 €	3 000 €
"Modifications en cours 2"	Monts et merveilles	1 200 €	
Ateliers participatifs	Récup'R	1 500 €	1 500 €
"Belcier, une ambition écologique et sociale"	Association Atelier des Bains Douches	3 000 €	3 000 €
<b>Total</b>		<b>30 250 €</b>	<b>16 450 €</b>

**QUARTIER SAINT-MICHEL****Axe 1 : Accompagner le renouvellement urbain du quartier**

Lien social, échange et mixité: l'animation de rue de la vie de quartier	Les P'tits Gratteurs	4 000 €	
--	----------------------	---------	--

**Axe 2 : Favoriser l'intégration et la cohésion sociale**

L'atelier du CALK	CALK Comité Animation Lafontaine Kleber	3 000 €	3 000 €
Cours de Français et pratiques professionnelles	Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	600 €	
Alphabétisation et cours de français	Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	1 000 €	
La poésie s'affiche à Saint Michel	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	1 500 €	
Chahut Festival des arts de la parole	Association des Arts de la Parole Interculturelle	5 000 €	
Action de lutte contre les discriminations	SOS Racisme	1 000 €	1 000 €
Mission Emploi Saint Michel	Maison de l'emploi	6 000 €	
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	6 500 €	
Le réseau des parents	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 250 €	1 250 €
Atelier d'accompagnement au départ en vacances	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 250 €	1 250 €
Parcours social et culturel	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 200 €	1 200 €
<b>Total</b>		<b>32 300 €</b>	<b>7 700 €</b>

<i>MULTISITES</i>			
Les rencontres improbables	Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes AFIJ	2 000 €	
Allez les filles ! Boxe and soul et Festival "Relâche"	Association de Défense des Musiques Alternatives en Aquitaine ADMAA	3 000 €	3 000 €
Actions sociales en faveur des migrants vieillissants	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	2 000 €	
Projet de bénévolat qualifiant pour une réinsertion professionnelle	Association l'Epicerie	2 500 €	
Autoréhabilitation accompagnée de logement Nord/Sud	Compagnons Bâisseurs Aquitaine		13 000 €
Atelier de langue française, pour l'insertion sociale et professionnelle et de lutte contre les discriminations	Centre social Foyer fraternel	2 000 €	
Plate forme d'accueil/ evaluation/orientation/suivi linguistique	CLAP Sud Ouest	3 500 €	
CPCT Lien social	Centres psychanalytiques de Consultations et Traitement CPCT	2 000 €	
Promotion de l'insertion en faveur des plus démunis par l'accès à la culture, au sport et aux loisirs	Culture du Cœur	1 000 €	
Initiation rugby dans les quartiers de Bordeaux	Drop de Béton	1 500 €	
Festival Cinésites	Jean Vigo Evénements	6 700 €	6 700 €
D'habitude, Bacalan - Les Aubiers- Belcier Carle Vernet	La Boulangerie	5 000 €	
"Habiter le fleuve"	Les Chantiers Tramasset	1 500 €	
Les experts au quotidien	Les Petits Débrouillards	1 500 €	1 500 €
Insertion socio professionnel et action culturelle	Maison des Femmes	2 000 €	
Couveuse "Anabase"	Maison initiative l'entrepreneuriat MIE	1 000 €	
Musiques et Quartiers	Parallèles Attitude Diffusion PAD/ Rock School Barbey	4 000 €	
Artmada	Peindre le Désert en vers	2 000 €	
Cité en surf	Surf Insertion	3 000 €	
La culture pour vivre ensemble dans un projet intégré urbain	Théâtre des Tafurs	3 000 €	
Un projet de déménagement ?	Association l'Atelier Reménagement	13 000 €	13 000 €
<b>Total</b>		<b>62 200 €</b>	<b>37 200 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>370 575 €</b>	<b>150 425 €</b>

**SUBVENTION COMMUNALE**  
***CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE***

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX  
ET L'ASSOCIATION.....**

« Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n° 2012..... du conseil municipal du 30 04.2012 et reçue à la Préfecture de la Gironde le .

Et

L'association , représentée par Monsieur , Président, autorisé par les statuts de l'association.

EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville, ainsi que les engagements des deux parties.

CONSIDERANT

Que l'association , dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de le , exerce une activité qui a pour but

IL A ETE CONVENU

ARTICLE 1 : Activités et projets de l'association

L'association s'assigne au cours de l'année 2012 la poursuite de l'action suivante: « ».

**ARTICLE 2 : Mise à disposition de moyens**

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

- une subvention de € correspondant à la participation de la Ville.

**ARTICLE 3 : Conditions d'utilisation de l'aide**

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux dans les conditions suivantes :

- Cette subvention sera utilisée pour la réalisation des objectifs décrits et fixés dans le cadre du dossier de demande de subvention du CUCS 2012.

**ARTICLE 4 : Mode de règlement**

La subvention prévue à l'article 2 sera versée par la ville de Bordeaux à la signature de la convention.

Cette subvention sera créditée sur le compte de l'association dont les références bancaires ou postales sont stipulées ci-dessous :

<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE /OU POSTAL</b>			
<b>Domiciliation :</b>			
<b>Titulaire du compte :</b>			
<b>Adresse :</b>			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB ou RIP

**ARTICLE 5 : Conditions générales**

L'association s'engage :

- 1) à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2) à déclarer sous 3 mois à la Ville toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3) à déclarer sous 3 mois à la Ville de Bordeaux tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 4) à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5) à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,

- 6) à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7) à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant :  
« Association soutenue par la Mairie de Bordeaux »

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse,...).

#### ARTICLE 6 : Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

#### ARTICLE 7 : Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant la mise en demeure. La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

#### ARTICLE 8 : Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611 – 4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 01/03/1984) ;
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité,
- un bilan intermédiaire et un bilan définitif de son action.

#### ARTICLE 9 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

ARTICLE 10 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- Par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville  
Par l'association «                      »

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le                      .

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association

POUR LE MAIRE

LE PRESIDENT

Véronique FAYET  
Adjointe au Maire